

OBJECTIFS

Renforcer le dialogue entre les entreprises et les investisseurs au sujet de l'information extra-financière est primordial, d'autant plus aujourd'hui avec la réglementation européenne qui s'est emparée de la problématique de la donnée (la révision de la Directive 2014 / 95 / UE sur le *reporting* extra-financier dit "NFRD" pour "*Non-Financial Reporting Directive*", l'établissement d'un nouveau Règlement sur l'établissement d'un cadre pour favoriser les investissements durables dit "Taxonomie"...).

Les sociétés de gestion sont confrontées à la publication d'une multitude d'informations, non standardisées, non comparables, instables dans le temps et non auditées. Cette lacune de l'information extra-financière pénalise le développement de la gestion ESG¹ par l'absence d'un langage commun entre investisseurs et entreprises. Face à la croissance et à la multiplicité des données ESG publiées par les entreprises, il est devenu urgent de disposer d'une liste d'indicateurs extra-financiers répondant à un double objectif : définir les informations extra-financières nécessaires pour évaluer une entreprise afin de lutter contre le syndrome "trop d'informations tuent l'information", dialoguer avec les entreprises pour construire un cadre des publications en phase avec les exigences de la réglementation.

¹ Le sigle "ESG" désigne les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) qui constituent les trois piliers de l'analyse extra-financière qui sont pris en compte dans l'investissement responsable et la finance durable.

MÉTHODE DE TRAVAIL

Une enquête préliminaire auprès des SGP mettant en œuvre des stratégies d'investissement responsable a porté sur les indicateurs que ces sociétés de gestion considèrent comme indispensables pour analyser une entreprise d'un point de vue extra-financier selon les 4 piliers suivants : Environnement, Social / Capital humain, Sociétal et Gouvernance. 16 SGP ont répondu à l'enquête en février 2020 et environ 450 indicateurs ont été soumis par les SGP : environ 140 sur l'environnement, 85 sur le capital humain, 55 sur le sociétal et 160 sur la gouvernance. Ces 450 indicateurs ont été rassemblés en une centaine de thèmes et catégorisés en 26 sous-thèmes.

Afin de participer à la normalisation des indicateurs extra-financiers, l'AFG a démarré des travaux en mars 2020 avec comme objectif initial d'**identifier des indicateurs extra-financiers trans-sectoriels indispensables qui servent à évaluer les entreprises de toute taille.**

L'AFG s'est donné comme objectif d'identifier au maximum 10 indicateurs trans-sectoriels par pilier : Environnement, Social / Capital humain, Sociétal et Gouvernance et donc d'identifier le socle minimum d'informations qui devront se retrouver dans les publications des entreprises. Pour autant cette définition du minimum indispensable ne doit pas avoir pour effet d'amener les entreprises à réduire les informations que beaucoup d'entre elles publient déjà, nourrissant ainsi la confiance avec leurs partenaires. Cette liste a, au contraire, vocation à servir de base pour engager le dialogue avec les entreprises. Elle est évolutive et pourra être complétée le cas échéant par des indicateurs spécifiques à chaque secteur. Elle n'est pas non plus exhaustive et ne doit pas limiter la publication d'informations que l'entreprise juge primordiales à la compréhension de son *business model* et de son évolution.

Le but n'étant pas de normer les indicateurs, le groupe de travail de l'AFG n'a donc pas cherché à retenir une définition universelle des indicateurs. Ce travail n'est pas du ressort des sociétés de gestion, il pourrait néanmoins être entamé dans un second temps lors d'un dialogue avec les entreprises et les auditeurs.

Deux niveaux d'information ont finalement été sélectionnés : il a d'abord été défini un maximum de 10 indicateurs extra-financiers indispensables par pilier qui permettraient aux SGP d'évaluer les entreprises de façon cohérente (*liste "Indicateurs indispensables"*). Au-delà, ont été identifiés d'autres thèmes sur lesquels les investisseurs ont besoin de transparence et qui permettent d'engager le dialogue avec l'entreprise (*liste "Indicateurs de transparence"*).

L'AFG a identifié des sujets à traiter conjointement entre entreprises et investisseurs. Enfin, une première version du guide a été présentée aux entreprises en juillet 2020. Ce dialogue a conduit à une évolution des indicateurs indispensables et de transparence.

INDICATEURS INDISPENSABLES

Est présentée ci-dessous la liste des indicateurs extra-financiers indispensables trans-sectoriels pour évaluer les entreprises de toute taille.

PILIER	THÈME	INDICATEURS ESG INDISPENSABLES	
ENVIRONNEMENT	Climat/ Empreinte carbone	Empreinte carbone scope 1, 2, 3 amont et aval	
	Climat/ Part verte	Part verte du CA dans la taxonomie	
	Ressources/ Déchets	Volume des déchets produits (en tonne) Volume recyclé, taux de valorisation des déchets	
	Ressources/ Eau	Volume d'eau consommée Volume d'eau utilisée ou recyclée	
	Ressources/ Énergie	Consommation d'énergie totale Consommation d'énergie décarbonée et consommation d'énergie renouvelable	
	Ressources/ Biodiversité	<i>À définir ultérieurement</i>	
	CAPITAL HUMAIN	Climat interne	Taux de départ hors saisonnier par effectif moyen Taux d'absentéisme
Développement des compétences		Budget de formation total par entité juridique Taux de salariés ayant pris / reçu une formation par entité juridique Nombre d'heures de formation par salarié par entité juridique	
Gestion des effectifs		Participation des femmes dans la gestion de l'entreprise : - nombre de membres du comité de direction et nombre de femmes membres du comité de direction - nombre de membres dans l'effectif encadrant, et nombre de femmes cadres ou assimilé - effectif total et nombre de femmes Rémunération moyenne des femmes par rapport aux hommes: - au sein du comité de direction - dans l'encadrement supérieur et middle management - dans l'effectif total Taux d'emploi des personnes en situation de handicap	
Santé/ Sécurité		Taux de fréquence des accidents Taux de gravité Nombre d'accidents mortels	
SOCIÉTAL		Clients	Nombre de controverses (dans le sens actions judiciaires menées par un groupe de clients)
		Entreprises et territoire	Montant des dons / subventions / mécénat au profit de la société civile
		Politique fiscale	Taux d'imposition global
	Sous-traitants et fournisseurs	Exigez-vous des politiques de minima environnementaux et sociaux de la part de vos fournisseurs ? % de fournisseurs audités par an sur leur politique sociale et environnementale	
	Cybersécurité	Investissement sur la cybersécurité Nombre de tests menés et nombre de formations sur la cybersécurité par collaborateur	
	Numérique	<i>En cours de définition</i>	
GOUVERNANCE	CA et comités	Nombre et pourcentage d'administrateurs indépendants Nombre et pourcentage de femmes au sein du Conseil d'administration	
	Éthique des affaires	Nombre d'instances judiciaires en cours au 31/12/N-1 au titre de l'éthique des affaires Amendes payées liées à des controverses	
	Politique de rémunération	Équité : - montant de la rémunération des dirigeants membres du comité de direction, en année N et N-1 - données brutes de la performance de la société - rémunération médiane et moyenne des salariés, en année N et N-1	
		Taux d'atteinte des objectifs définis et taux d'attribution des rémunérations variables	
		Partage de la création de valeur entre salariés et actionnaires	

INDICATEURS DE TRANSPARENCE

Est présentée ci-dessous une liste des indicateurs de transparence. Ces indicateurs permettent de compléter la liste des indicateurs extra-financiers indispensables et / ou sont difficiles à normaliser. Il s'agit parfois de compléter une attente d'informations plus précises de la part de l'investisseur. Le dialogue avec les entreprises prend également ici toute son importance.

PILIER	THÈME	INDICATEURS ESG DE TRANSPARENCE
ENVIRONNEMENT	Climat/ Empreinte carbone	Objectifs de réduction carbone
		Participation au CDP (oui / non)
	Climat/ Trajectoire 2° C et risques associés	Engagement / Objectifs sur l'alignement vers la neutralité carbone, 2° C voire 1,5° C (Science-Based Targets)
		Mesure de l'engagement
		Exposition au / Gestion du risque physique / Reporting TCFD
	Climat/ Part verte	Exposition au / Gestion du risque de transition / Reporting TCFD
		Transparence de la classification de la taxonomie verte
	Impact environnemental	Existence de politiques de gestion et de mesure des impacts sur l'environnement
Part des produits éco-conçus		
Ressources/ Énergie	Consommation d'énergie par type d'énergie	
Ressources/ Biodiversité	Préservation de la biodiversité : impact de l'entreprise	
CAPITAL HUMAIN	Climat interne	Existence d'enquête annuelle (oui / non)
		Fréquence des enquêtes internes
		Définir la notion de la création de valeur
	Développement des compétences	Liste des sujets de formation majeurs
	Santé/ Sécurité	Présentation des avantages sociaux (assurance santé, retraite...)
	Emploi	Pyramide des âges
		Création nette d'emplois et détail % intérimaires / CDD / contractants, pour le groupe et par division
SOCIÉTAL	Entreprises et territoire	Répartition du CA par ODD
		Part des ventes des produits à destination de populations défavorisées
		Part du CA dans les activités liées au tabac, alcool, armement, nucléaire, charbon, OGM, pornographie
	Politique fiscale	Disposez-vous d'un code de conduite fiscale / principes fiscaux ?
		Avez-vous des implantations dans des États et territoires non coopératifs au sens fiscal (ETNC) ?
	Cybersécurité	Comment sont gérés les risques liés à la cybersécurité?
Rôle de l'entreprise	Présence d'une raison d'être	
GOUVERNANCE	Éthique des affaires	Signataire d'un pacte international comme le Global Compact
	Politique de rémunération	Montant des rémunérations fixes et variables et autres avantages des principaux dirigeants
		Existence d'une politique de rémunération liée à des critères de soutenabilité (oui / non)
	Mesure de la politique de rémunération liée à des critères de soutenabilité : - comité de direction - encadrement - effectif total	

Source : AFG

THÈMES QUI MÉRITENT UNE RÉFLEXION CONJOINTE

Certains thèmes nous semblent indispensables lors de l'évaluation d'une entreprise. En revanche, à cause du manque de maturité de certains thèmes, il nous a été impossible à ce stade de définir un/des indicateur(s) indispensable(s) s'y référant. Ces quelques thèmes doivent faire l'objet d'une réflexion commune à l'avenir avec les entreprises.

Dans le pilier Environnement, la biodiversité est un de ces thèmes qui méritent une réflexion conjointe. En effet, la biodiversité est un sujet critique mais pas encore suffisamment développé. Les investisseurs ont besoin d'indicateurs qui montrent comment l'entreprise prend en compte la biodiversité comme

par exemple un indicateur lié à l'occupation des sols (surfaces occupées par les sites et/ou surfaces exploitées) ou encore un indicateur lié à la restauration des sols (surfaces ayant bénéficié d'un plan de restauration des sols).

Dans le pilier Sociétal, le thème des clients, en tant que partie prenante, mérite lui-aussi une réflexion conjointe entreprises / investisseurs. L'indicateur indispensable proposé fait office de proxy actuellement. Ce thème nous semble essentiel et nous souhaitons engager un dialogue avec les entreprises pour le traiter au mieux.

PROCHAINES ÉTAPES

Ce travail est le fruit de la réflexion entre sociétés de gestion et entreprises. Les prochaines étapes sont de continuer le dialogue avec les entreprises, de l'entamer avec les auditeurs et avec les autorités nationales et européennes compétentes.

Ce travail pourra être complété par des indicateurs indispensables / de transparence sectoriels. Il pourra aussi être complété avec la normalisation de ces indicateurs (définition).

Remerciements

L'AFG remercie l'ensemble des membres du groupe de travail qui ont participé à l'élaboration de ce guide et en particulier **Marie-Pierre PEILLON**, présidente de la Commission Finance Durable de l'AFG et Directrice de la Recherche et de la Stratégie ESG chez Groupama AM. Le groupe de travail était piloté par **Alix FAURE**, Directrice Investissement Responsable, AFG.

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent plus de 4 000 milliards d'euros d'actifs, soit un quart du marché de la gestion d'Europe continentale.